



Soleure, le 8 septembre 2024

Planification des soins – le fédéralisme atteint ses limites

C'est en forgeant qu'on devient forgeron: il faut en finir avec la chirurgie occasionnelle dans les hôpitaux suisses

Une analyse de santésuisse montre que dans de nombreux hôpitaux suisses, certaines interventions ne sont pratiquées que quelques fois par an. Ces hôpitaux n'atteignent donc pas le nombre minimum de cas recommandé par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé. Ce résultat est préoccupant pour la qualité des traitements et s'explique par la densité hospitalière trop élevée en Suisse. santésuisse demande une planification hospitalière suprarégionale ainsi qu'une planification coordonnée de la médecine spécialisée.

Plus un hôpital réalise une intervention fréquemment, moins le risque de complications est élevé. Afin que la qualité du système de santé suisse et la sécurité des patients demeurent élevées, il est donc indispensable de mettre en place une planification hospitalière suprarégionale. Une nouvelle analyse de santésuisse révèle l'urgence de cette réforme: le paysage hospitalier actuel est extrêmement dense en comparaison internationale, de sorte que la majorité des hôpitaux peine à atteindre le nombre minimum de cas. L'explication réside dans la vision cantonale, à petite échelle, des listes hospitalières et de l'admission des fournisseurs de prestations. santésuisse demande instamment une planification hospitalière au plan national ou suprarégional, basée sur des régions de planification plus vastes.

Certains hôpitaux sont loin d'atteindre le nombre minimum de cas

santésuisse a analysé 21 groupes de prestations pour la planification hospitalière (GPPH) pour lesquels la Direction de la santé du canton de Zurich a défini des nombres minimums de cas, qui sont aussi recommandés par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé. Le résultat est alarmant: dans 1 GPPH sur 21 seulement, le nombre minimum de cas recommandé est atteint par tous les établissements hospitaliers. Cela ne tient pas au fait que ces nombres minimums de cas fixés sont trop élevés, car seules dix interventions par an sont exigées pour la plupart des groupes de prestations, soit moins d'une par mois. Or la majorité des hôpitaux ne les atteint pas: 56 pour cent des hôpitaux n'arrivent pas à la valeur fixée dans plus de 50 pour cent des GPPH examinés, tandis que près de 10 pour cent des hôpitaux sont en deçà du nombre minimum de cas recommandé pour tous les GPPH. Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2017, on observe même un recul du nombre minimum de cas pour certains GPPH. Dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale par exemple, le nombre d'établissements ne réalisant pas le nombre minimum d'interventions chirurgicales a plus que doublé. Cette détérioration touche également la chirurgie complexe des reins et d'autres GPPH.

La planification des soins doit être repensée

Pour santésuisse, ces résultats montrent une fois de plus qu'il est urgent d'agir au niveau de la planification hospitalière. Celle-ci doit se faire au niveau suprarégional ou national et les hôpitaux doivent se spécialiser dans leurs disciplines principales. La planification hospitalière doit, par ailleurs, mettre l'accent sur la qualité et l'efficacité des soins et non sur des enjeux de politique locale. Les patients en profiteraient, quel que soit leur lieu de résidence en Suisse. Car un nombre d'interventions chirurgicales plus élevé augmente la qualité et réduit le risque de complications. Dans un contexte de hausse ininterrompue des dépenses de santé, il faut également éviter que les payeurs de primes ne financent des infrastructures sous-exploitées qui sont souvent responsables des déficits des hôpitaux. Au cours des dernières années, les cantons ont comblé plusieurs milliards de déficits, préservant ainsi des structures inefficaces au lieu de promouvoir une concentration de l'offre. Ce thème préoccupe désormais aussi les milieux politiques: diverses interventions visant à rationaliser la planification des soins et à la rendre plus efficace sont actuellement pendantes au Parlement.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires:

Kaempf Christophe, porte-parole, téléphone 032 625 41 56 / portable 079 874 85 47

christophe.kaempf@santesuisse.ch

Ce communiqué est disponible sur le site www.santesuisse.ch